

CARDEX	
VOUEO	
5. DATOS par l'Europe	215
OK	239
Jan. 3-2003	

Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

BURKHARD HESS. — *Nouvelles techniques de la coopération judiciaire transfrontière*

RAUL KLÖTGEN. — *Les accords de réadmission. Une approche comparée franco-allemande*

Deuxième Partie. — Jurisprudence.

I. — NATIONALITÉ.

II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

III. — CONFLITS DE LOIS.

Mariage. — Bigamie. — Célébration à l'étranger. — Condition de validité. — Époux français. — Article 147, Code civil. — Empêchement bilatéral et absolu. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.) 24 septembre 2002, note Béatrice Bourdelois, p. 271.

Convention de Rome du 19 juin 1980. — Contrat de transport. — Article 4, paragraphes 4 et 5. — Liens plus étroits. — 2) *Clause attributive de juridiction.* — Transmission. — Connaissement. — Effet à l'égard du destinataire. — Loi applicable. — Loi du contrat de transport. — Loi française. — Nécessité d'une acceptation spéciale. — Cour de cassation (Ch. com.) 4 mars 2003, note Paul Lagarde, p. 285.

IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

Immunité de juridiction. — Bénéficiaires. — État tunisien. — Banque centrale de Tunisie. — Activité sur l'ordre ou pour le compte de l'État. — Actes couverts. — Actes de puissance publique ou dans l'intérêt du service public. — Contrôle et discipline des établissements bancaires. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.) 28 mai 2002, note H. M. W., p. 296.

Exequatur. — Jugement de refus. — Autorité de la chose jugée. — Circonstances postérieures. — Modification de la situation. — Modification de la cause de la demande. — 2) *Accord franco-ivoirien du 24 avril 1961.* — Décision de refus d'exequatur. — Autorité de la chose jugée. — Circonstances postérieures. — Modification de la situation. — Modification de la cause de la demande. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.) 22 octobre 2002, note Étienne Pataut, p. 299.

Droit pénal international. — Compétence des juridictions françaises. — Convention de New York du 10 décembre 1984 contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. — Compétence universelle. — Application de la loi française. — Loi étrangère d'amnistie. — Absence d'incidence. — 2) *Convention de New York du 10 décembre 1984 contre la torture* — Compétence des juridictions françaises. — Compétence universelle. — Application de la loi française. — Loi étrangère d'amnistie. — Absence d'incidence. — Cour de cassation (Ch. crim.) 23 octobre 2002, note Haritini Matsopoulou.

V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Exequatur. — Jugement étranger en matière d'aliments. — Jugement fixant le montant de la pension. — Référence à un barème. — Nécessité d'une signification (non). — 2) *Intérêts légaux.* — Jugement d'exequatur resté inexécuté. — Demande de réévaluation de la somme due. — Interruption du cours des intérêts. — Article 1257 du Code civil. — Date de la décision de réévaluation. — 3) *Demande additionnelle.* — Dépréciation de la monnaie étrangère. — Retard dans l'exécution. — Préjudice. — Demande de réparation. — Demande distincte. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.) 11 juin et 18 septembre 2002, note Horatia Muir Watt, p. 318.

Mesures provisoires et conservatoires. — Exécution à l'étranger. — Juge des référés. — Pouvoir. — Convention de Bruxelles. — Compétence de l'article 17. — 2) *Convention de Bruxelles.* — Article 17. — Mesures provisoires et conservatoires. — Juge des référés. — Compétence. — Mesures à exécuter à l'étranger. — Pouvoir. — Orléans 7 novembre 2002, note Bertrand Ancel, p. 326.

Convention de Bruxelles. — *Forum non conveniens.* — Exercice au profit des juridictions d'un État tiers. — Admissibilité. — Question préjudicielle. — Cour d'appel d'Angleterre 19 juin 2002, note Horatia Muir Watt, p. 335.

Troisième Partie. — Documentation.

I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits:

.....

II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits:

Étrangers. — *Entrée et séjour.* — Loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, p. 348. — *Relations financières avec l'étranger.* — Décret du 7 mars 2002, p. 349.

III. — Communautés européennes.

.....

IV. — Informations diverses.

Actes authentiques. — *Circulation dans l'Union européenne.* — *Conditions.* — Rép. Min., p. 356. — *Adoption internationale.* — *Vietnam.* — *Procédures en cours.* — *État du dossier.* — Rép. Min., p. 357. — *Certificats de nationalité.* — *Retrait par les administrations.* — *Conditions.* — Rép. Min., p. 358.

Quatrième Partie. — Bibliographie.

I. — **Livres.** — Audit (Mathias), *Les conventions transnationales entre personnes publiques* (Horatia Muir Watt), p. 359. — Chilstein (David), *Droit pénal international et lois de police (Essai sur l'application dans l'espace du droit pénal accessoire)* (Horatia Muir Watt), p. 363. — Fuchs (Maximilian, dir.), *Kommentar zum Europäischen Sozialrecht* (Francis Kessler), p. 366. — Fuerea (Augustin), *Drept international privat* (Betinio Diamant), p. 367. — Panagopoulos (George), *Restitution in Private International Law* (Horatia Muir Watt), p. 368. — Romano (Santi), *L'ordre juridique (B.A.)*, p. 370. — Revillard (Mariel), *Pratique de la Convention de la Haye sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux. Commentaire & Formules (P.L.)*, p. 371.

II. — Revues.

.....

400282



61069

